



Indications aux auteurs

Vous avez accepté d'écrire un article pour l'*Annuaire français de relations internationales* (AFRI), ce dont nous vous remercions.

Chaque contribution publiée dans l'AFRI fait l'objet d'une relecture par les pairs.

La plateforme www.afri-relectures.fr est destinée à recueillir votre article et ses annexes.

La procédure est simple : une fois sur la plateforme, la rubrique « Accès Auteur » vous permet d'accéder à une page sur laquelle il vous faudra déposer :

- votre article anonymisé au format PDF (25 000-30 000 signes espaces compris) ;
- une notice biographique indiquant vos fonctions et vos dernières publications (400-700 signes espaces compris) ;
- un résumé en français (1 000-1 300 signes espaces compris) ;
- un résumé en anglais (1 000-1 300 signes espaces compris).

A noter : il est impératif de déposer l'ensemble de ces documents, sans quoi votre contribution ne sera pas accessible à ses relecteurs et ne pourra donc pas être publiée.

En ce qui concerne les normes éditoriales (police, références bibliographiques, abréviations...), merci de bien vouloir respecter la charte éditoriale de l'AFRI, que vous trouverez ci-après.

Nous vous remercions par avance de votre bonne coopération.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : afri@u-paris2.fr.

L'équipe de direction de l'AFRI

Charte éditoriale

Remarques générales

Tout article doit être écrit en Garamond 12, interligne 1 et ne doit pas excéder **25 000-30 000 signes espaces et notes compris**.

Tout article proposé doit s'accompagner de :

- un résumé (environ 900 signes espaces compris)
- un *abstract* (environ 900 signes espaces compris)
- une courte notice biographique (environ 500 signes) de l'auteur

Tout article doit répondre aux règles académiques et éditoriales ordinaires en ce qui concerne le plan, les notes et citations :

- tout article doit se composer de **plusieurs parties, avec 3 niveaux de titre maximum**, sur le modèle suivant :
 - D) Titre de 1^{er} niveau
 - A) Titre de 2^e niveau
 - 1) Titre de 3^e niveau
- toute **citation** doit être indiquée **entre guillemets** (« ... ») et toute coupure dans la citation doit être signalée comme suit : [...]
- toute **référence bibliographique** doit être **impérativement** indiquée **en note de bas de page** (pas de bibliographie en fin d'article) ; les appels de note sont des chiffres consécutifs d'une page à l'autre.

Normes à respecter

Tout **terme ou phrase en langue étrangère** doit être **en italique**.

Tout sigle doit être développé lors de sa première occurrence.

> exemple : la première fois qu'on s'y réfère, on indique « Organisation des Nations Unies (ONU) »

Les **références bibliographiques** doivent être indiquées comme suit :

- P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, ville, maison d'édition, année de parution, pages référencées
- P. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, ville, maison d'édition, année, pages
- P. Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. , n^o, date, pages référencées
- P. Nom, *Titre du mémoire*, type de mémoire, université, année de soutenance

En cas d'auteurs multiples, on procède ainsi :

- P. Nom, P. Nom et P. Nom., *Titre...*

S'il y a plus de 3 auteurs, alors on écrit :

- P. Nom, P. Nom *et al.*, *Titre...*

Les **références électroniques** doivent être indiquées comme suit :

- En ligne : <http://www.....>, consulté le xx mois année

Il est indispensable d'indiquer la date de consultation du site internet référencé.

Abréviations utiles

Pour renvoyer à une référence précédemment citée :

- **précit.** : si on ne cite qu'un seul ouvrage du même auteur dans l'ensemble du texte, on peut, à partir de la 2^e occurrence, indiquer le nom de l'auteur, suivi de *op. cit.*
> exemple : P. Nom, précit., pages référencées
- **Id.** : pour signaler que la référence est exactement identique à la précédente (même auteur, même titre, mêmes pages)
- **Ibid.** : pour renvoyer à la référence précédente, mais pas aux mêmes pages (donc, même auteur, même titre, mais pas les mêmes pages que le document précédemment référencé)

NB : Tout article est soumis à une procédure de relecture par les pairs
L'auteur aura ensuite la possibilité d'actualiser son texte
1 jeu d'épreuve

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse : afri@u-paris2.fr